

MENTION

METIERS DU BTP : BATIMENT ET CONSTRUCTION

PARCOURS

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 6



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 6



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Économiste de la construction

-Chargé d'opération - économiste

-Dessinateur Projeteur

-Économiste de la construction en démarche BIM

-Technicien études d'affaires

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 5



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 67 %

Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 17 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

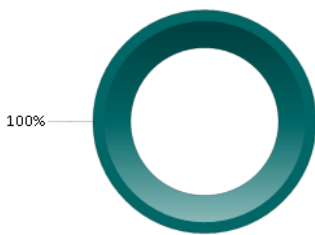
Nombre de réponse(s) : 6



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



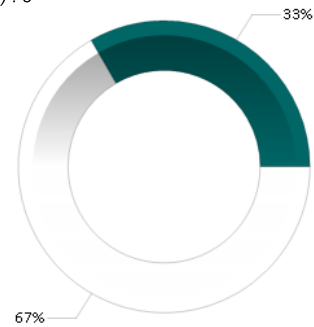
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 3



Cadre Technicien Employé

Employeur

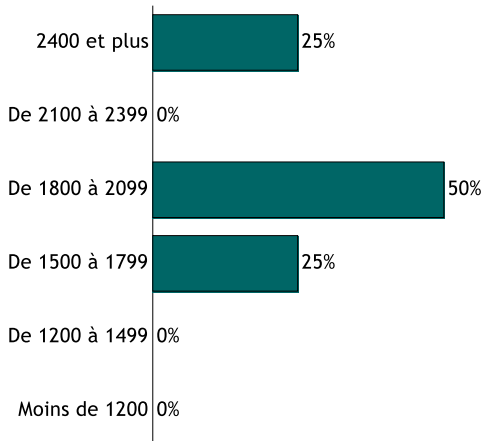
Nombre de réponse(s) : 5



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)

Nombre de réponse(s) : 4



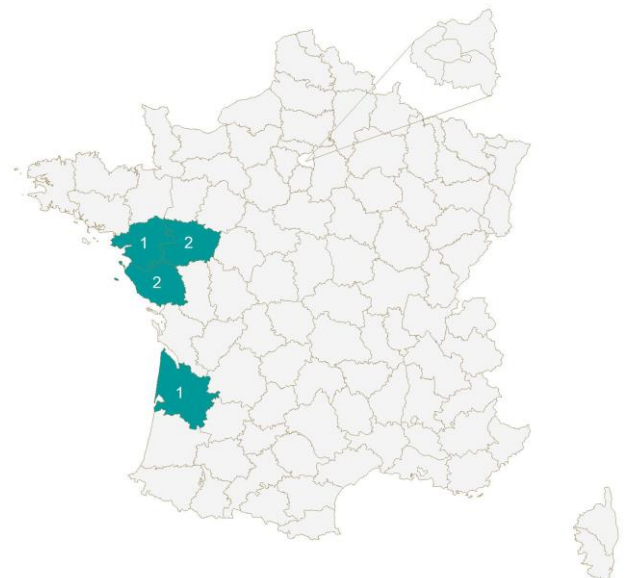
Salaire médian : 1880 euros

Salaire moyen : 1988 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger : 0